

RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 1994 B 04810

Numéro SIREN : 398 597 500

Nom ou dénomination : A.S. IMMO

Ce dépôt a été enregistré le 27/04/2021 sous le numéro de dépôt 17672

A.S. IMMO
Société par actions simplifiée au capital de 30 000 euros
Siège social : 12 Bis, Rue Paul Vaillant Couturier, 92 140 Clamart
398 597 500 RCS Nanterre

17672
17 APR 21

**PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS
DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE
DU 01/04/2021**

! – Remplacement du Président

L'an deux mille vingt-et-un,
Le premier avril,
A dix heures trente,

Les associés de la société A.S. IMMO se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, 12 Bis, Rue Paul Vaillant Couturier 92 140 Clamart, sur convocation adressée à chaque associé.

Conformément aux dispositions statutaires, il a été établi une feuille de présence signée par les associés présents.

L'Assemblée est présidée par Monsieur Michel DEMARE, en sa qualité de Président de la Société.

Madame Marie-Claire Demare est désignée comme secrétaire.

La feuille de présence, certifiée exacte par les membres du bureau, permet de constater que les associés présents, représentés ou ayant voté par correspondance possèdent 500 actions sur les 500 actions ayant le droit de vote.

Le Président de l'Assemblée constate que l'Assemblée Générale est régulièrement constituée et peut valablement délibérer.

Le Président de l'Assemblée dépose sur le bureau et met à la disposition de l'Assemblée :

- les justificatifs des convocations régulières des associés,
- la feuille de présence et la liste des associés,
- un exemplaire des statuts de la Société,
- le rapport du Président,

H P
17672

- le texte des résolutions soumises au vote de l'Assemblée.

Le Président déclare que les documents visés ci-dessus ont été adressés aux associés ou tenus à leur disposition au siège social, à compter de la convocation de l'Assemblée.

L'Assemblée lui donne acte de cette déclaration.

Le Président rappelle ensuite que l'Assemblée est appelée à délibérer sur l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du rapport du Président,
- Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- Questions diverses,
- Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.

Il est ensuite donné lecture du rapport du Président.

Puis le Président déclare la discussion ouverte.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes :

PREMIERE RÉOLUTION

L'Assemblée Générale, prenant acte de la démission de Monsieur Michel DEMARE de son mandat de Président à compter de ce jour, nomme en qualité de nouveau Président, pour une durée illimitée :

Madame Anne-Sophie DEMARE

Née à Versailles (78 000) le 10/08/1993

De nationalité Française

Demeurant 20, Résidence de la Croix-Blanche, 91 380 Chilly-Mazarin

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

DEUXIEME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale donne tous pouvoirs au porteur de copies ou d'extraits du présent procès-verbal pour remplir toutes formalités de droit.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

HP
11/09

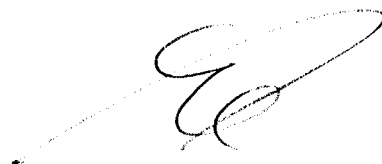
L'ordre du jour étant épuisé et personne ne demandant plus la parole, le Président déclare la séance levée.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par les membres du bureau.

Le Président
Michel DEMARE

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MD' or similar initials, with a small dot at the end.

Le secrétaire
Marie-Claire Demare

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'MC' or similar initials, with a long, sweeping horizontal stroke extending to the left.